



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ETAMPES-SUR-MARNE, LE 29 NOVEMBRE 2021

**UNE « ECOLE DE PRODUCTION » VERRA BIENTÔT  
LE JOUR SUR NOTRE TERRITOIRE !**

L'Union Industrielle du Sud de l'Aisne (UISA), avec le soutien de la Communauté d'agglomération et la ville de Château-Thierry, a été retenue par l'Etat pour la création d'une « école de production » sur les métiers de la métallurgie afin de proposer une véritable opportunité à tous les jeunes dès 15 ans.

Dans le cadre du Plan France Relance, le Gouvernement, en partenariat avec la Banque des Territoires, France Industrie et la Fédération Nationale des Ecoles de Production a initié un « Appel à Manifestation d'Intérêt Ecole de Production ». Son objectif est d'accompagner et accélérer les projets d'écoles de production dans les territoires d'ici fin 2023.

L'Union Industrielle du Sud de l'Aisne a déposé un dossier, qui a été retenu, ainsi que 33 autres en France, pour la création d'une école de production à Château-Thierry sur les métiers de l'usinage. Ces métiers particulièrement en tension sur le territoire du Sud de l'Aisne, où l'offre de formation est manquante, sont à l'origine de cette candidature.

Ce projet est la volonté d'Industriels locaux, en étroite collaboration avec la Communauté d'Agglomération de la région de Château-Thierry, la Ville de Château-Thierry, la Mission Locale, le CIO, la Fédération Nationale des Ecoles de Production avec le soutien de la Communauté de Communes du Canton de Charly-sur-Marne (C4) et de la Région Hauts-de-France, pour proposer une structure de formation innovante, destinée aux jeunes dès 15 ans et répondant aux besoins réels des entreprises du territoire.

Basée sur le « produire pour apprendre », l'école préparera dans un premier temps à un CAP en 2 ans qui pourra être suivi d'une année ou 2 de BAC Pro, permettant au jeune le libre choix de sa poursuite d'étude en alternance ou non.

Afin de mettre en œuvre ce projet, qui devrait voir le jour en septembre 2023, une équipe projet a été constituée avec, dans un premier temps, un ensemble de partenaires publics/privés qui sera complété au fur et à mesure (institutionnels, milieu éducatif et de la formation, industriels...).

La formation sera organisée en groupes de 8 à 12 élèves maximum, encadrés par un Maître professionnel, et proposera un temps réparti en 60% de pratique et 40% de théorie. L'originalité du projet tient au fait que les élèves travailleront sur des commandes réelles de sous-traitance. Ils seront en condition réelles de travail comme dans un véritable atelier de production.

Les frais de scolarité seront pris en charge, sans sélection basée sur le niveau scolaire. Les candidats suivront un processus de recrutement formalisé (stage de découverte d'un ou plusieurs jours au sein de l'école, entretien post-stage...).

## CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE LA RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargée de communication :  
Bernard Couvreur

Téléphone :  
06 32 50 06 65

Courriel :  
bernard.couvreur@carct.fr

Adresse :  
l'Aiguillage, 2 avenue Ernest Couvrecelle  
02400 Etampes-sur-Marne

Site web :  
www.carct.fr

 facebook.com/Communauté d'Agglomération  
Région de Château-Thierry

 twitter.com/CARCThierry

.../...

Les écoles de production sont des établissements d'enseignement privé, à but non lucratif, reconnus par l'Etat et offrant une « troisième voie de formation » diplômante, entre les lycées professionnels et les CFA.

Elles sont basées sur 8 fondamentaux que toute école doit respecter :

- Ecole ouverte à tous les jeunes dès 15 ans, en priorité,
- Approche pédagogique clairement éducative, au service de l'autonomie du jeune,
- Formation à un métier avec un objectif d'excellence,
- Pédagogie partant de la pratique pour aller vers la théorie,
- Volume significatif de production (produits et services),
- Pratique et théorie proposées au même endroit dans la même semaine,
- Nombre important d'heures de formation du jeune en situation de production,
- Sous forme d'association à but non lucratif dont l'activité est principalement celle de l'Ecole de production.

Aujourd'hui il existe 42 écoles de production en France, 34 nouveaux projets vont bénéficier de cet appui de l'Etat et de la Banque des territoires. Ils vont permettre de former de nombreux jeunes, pour préserver et développer les savoir-faire en matière de textile, joaillerie, chaudronnerie, usinage etc. L'objectif de doublement des écoles de production dans l'industrie est à portée de main et s'inscrit en cohérence avec la politique de relocalisation impulsée par l'Etat.